

Commission du codex alimentarius

ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

BUREAU CONJOINT : Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome Tél. : 3906.57051 Telex : 625825-625853 FAO I E mail : codex@fao.org Facsimile : 3906.5705.4593

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

CX/FL 00/7

F

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

**COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES
VINGT-HUITIÈME SESSION
OTTAWA (CANADA), 9 – 12 MAI 2000**

**AVANT-PROJET D'AMENDEMENT A LA NORME GÉNÉRALE POUR
L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES
(NOMS DE CATÉGORIES)
(ALINORM 99/22A, ANNEXE V)**

OBSERVATIONS DES GOUVERNEMENTS À L'ÉTAPE 6

OBSERVATIONS DE :

ESPAGNE

**AVANT-PROJET D'AMENDEMENT A LA NORME GÉNÉRALE POUR
L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES
(NOMS DE CATÉGORIES)
(ALINORM 99/22A, APPENDIX V)**

OBSERVATIONS DES GOUVERNEMENTS À L'ÉTAPE 6

ESPAGNE :

Nous ne jugeons pas opportun de placer dans une seule catégorie les termes proposés de Protéine du lait / Produit contenant des protéines du lait car ils recouvrent de nombreux produits de différente nature et que cela risque d'engendrer la confusion chez le consommateur. Le mot « produit » n'étant pas défini, il n'informe pas assez et pourrait soulever des doutes chez le consommateur.

Par conséquent, nous proposons juste une catégorie qui pourrait inclure toutes les protéines du lait (caséines, caséinates et protéines du lait).

La solution que nous suggérons est employée depuis des années et pourrait facilement être appliquée par les producteurs commerciaux tout en étant facile à comprendre pour les consommateurs.